

DÉPARTEMENT DU CHER – COMMUNE DE NANÇAY

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 AVRIL 2017

Réuni le vendredi vingt-huit avril deux mil dix-sept à dix-neuf heures, salle de la Mairie de Nançay, sous la présidence de Monsieur Jacques PRÉVOST, Maire, le Conseil Municipal a délibéré sur les questions suivantes :

Étaient présents : Mesdames BOUGIS, MARY, VERMOND.
Messieurs BICHEREAU, FONTENY, IMBAULT, THOREAU, URBAIN.

Étaient excusés : Mesdames LEFRANÇOIS, THIZEAU, Messieurs BAILLY, BONNOT.

Était absente : Madame GALLOIS.

Madame LEFRANÇOIS a donné pouvoir à Monsieur PRÉVOST.

Madame THIZEAU a donné pouvoir à Monsieur THOREAU.

ADHÉSION AU SIRDAB (Syndicat Intercommunal pour la Révision et le suivi du schéma Directeur de l'Agglomération Berruyère)

Le Maire informe le conseil :

- que le Code des Collectivités Territoriales confie aux Communautés de Communes la compétence SCoT, (Schéma de Cohérence Territoriale),
- de l'intérêt d'envisager l'élaboration d'un SCoT pour définir une stratégie concertée d'aménagement du territoire,
- que la Communauté de Communes a décidé de s'intégrer dans une démarche SCoT pour sortir les Communes membres de l'urbanisation limitée,
- de l'intérêt exprimé par les élus des 7 EPCI concernés de s'engager dans la voie d'un SCoT regroupant les EPCI du Pays de Vierzon et du SIRDAB,
- de la pertinence du périmètre envisagée en matière d'aménagement du territoire et la nécessité de prendre en compte la situation des territoires multi polarisés.

Après en avoir délibéré, le conseil émet un avis favorable pour adhérer au SIRDAB.

RÉVISION DE LA ZONE DE REVITALISATION RURALE

Le conseil municipal décide de s'associer à la motion pour s'opposer aux nouveaux critères de classement réformant le dispositif des ZRR. Ce projet conduirait 653 Communes de France dont 106 du Cher hors ZRR.

EMPLOIS SAISONNIERS

Le conseil municipal recrutera :

- 2 personnes en contrat saisonnier pour l'accueil, l'entretien des sanitaires du camping et le ménage du gîte,
- 3 personnes en contrat saisonnier dans le cadre du centre de loisirs, dont 1 stagiaire BAFA.

CHEMIN COMMUNAL

Le conseil municipal ne donne pas suite à la demande d'achat d'un chemin communal.

VENTE DU BATIMENT DE L'ANCIENNE POSTE

Le conseil municipal a fixé le prix de vente du bâtiment de l'ancienne poste à 98 000.00 €.

ASSOCIATION DES MAIRES DU CHER

Le conseil accepte de cotiser pour l'année 2017 à l'Association des Maires du Cher.

.../...

EXAMEN DE DEVIS

Le devis de l'entreprise Direct urbain pour l'achat de dalles amortissantes pour un jeu extérieur s'élève à 1 329.65 €.

QUESTIONS DIVERSES

Le Maire informe le conseil que l'éclaircie des bois au camping devrait être effectuée la semaine prochaine.

Le plan d'eau dans le parc Abbé René Bodineau devra être réaménagé et sécurisé. Cet espace pourrait être agrémenté par des rocailles et des plantes de type vivace.

D'autres fleurs sont à prévoir au camping pour remplacer les plantes en mauvais état.

Le Maire.